



Belvaux/Sanem, le 15 octobre 2020

## AVIS AU PUBLIC

Conformément aux dispositions de la loi modifiée du 10 juin 1999 relative aux établissements classés, il est porté à la connaissance du public que la demande suivante a été présentée en vue d'obtenir une autorisation:

Demandeur: **SARL SCHINDLER pour le compte de la COPROPRIETE DE LA RESIDENCE**

Objet: **exploitation de deux ascenseurs à Soleuvre, 41-45, Ënnert dem Dreisch + Soleuvre, 24, rue Basse.**

Classe : **3A**

N° Dossier : **3A/2020/2868/172**

La soussignée, Bourgmestre de la Commune de Sanem, certifie que le présent avis est dûment affiché du **15 octobre 2020 au 30 octobre 2020 inclus**.

Le dossier en question est à la disposition du public au service écologique de la Commune de Sanem.

Belvaux, Sanem, date qu'en tête

La secrétaire  
Pour la secrétaire empêchée,  
la secrétaire adjointe  
Tamara Duschène

Manon Greven



Pour le Collège des bourgmestre et échevins,  
la bourgmestre,

Simone Asselborn-Bintz